



Salariés : 14 056

CA 2013 : 9,8 milliards €

Bénéfice net 2013 : 179 millions €

« *Une entreprise jeune avec une riche histoire* » : ainsi se veut Umicore, l'un des grands industriels mondiaux de la transformation, du recyclage et de la récupération des métaux précieux et spéciaux.

Une façon pour l'entreprise belge de reconnaître son « héritage » minier, tout en se présentant comme un leader de l'industrie « verte » (fournisseur de matériaux pour pot catalytique, batteries pour voiture électrique, électronique embarquée, piles rechargeables, panneaux photovoltaïques...).

Dans ce secteur où abondent les fusions-acquisitions, Umicore a succédé en septembre 2001 à Union Minière (issue de l'Union minière du Haut-Katanga, entreprise coloniale du Congo Belge), acquéreur en 1993 du groupe belge des mines et fonderies de zinc de La Vieille Montagne.

C'est à ce titre qu'Umicore, encore propriétaire en mai 2014 de quelques parcelles de l'ancienne concession de La Croix-de-Pallières - dont le principal dépôt de stériles de laverie -, reste comptable d'une partie de la pollution des anciennes mines locales de zinc et de plomb. Même si, depuis 2007, l'industriel s'est définitivement défait de toutes ses activités minières directes.

Présent dans près de 30 pays d'Europe, d'Asie et d'Afrique, coté à Euronext à Bruxelles, le groupe international de technologie des matériaux, désormais classifié comme

entreprise de produits chimiques spécialisés, réalise plus de la moitié de ses revenus hors d'Europe.

En France, il ne compte plus, en 2014, que 6 sites industriels, parmi lesquels deux importants laminoirs de zinc (A Viviez, dans le département méridional de l'Aveyron, et à Auby, dans le Nord).

N°1 mondial de la récupération des métaux précieux dans les déchets, Umicore fait partie des industriels sur lesquels comptent l'Europe et en particulier la France, pour la « deuxième mine ». D'autant que l'industriel apparaît financièrement solide (son principal actionnaire, l'Américain Blackrock, est la première société mondiale d'investissement) et fait partie des très rares entreprises recommandées pour des placements spéculatifs à plus de 10 ans.

www.umicore.com

<http://www.ceecec.net/case-studies/ecological-debt-environmental-justice-in-belgium/>